



La Chambre d'agriculture du Rhône, une solution ludique pour favoriser les échanges parcellaires

CONTEXTE

PARTIES PRENANTES

La plupart des exploitations agricoles ont un parcellaire dispersé, c'est-à-dire que certaines de leurs parcelles sont loin du corps de la ferme. Cet éloignement présente, non seulement un danger potentiel dû à la circulation des engins agricoles sur la route mais aussi un coût financier important pour les agriculteurs. Il existe une solution souple : l'échange parcellaire. Mais cette solution est très peu utilisée en raison de crispation du monde agricole autour de la question du foncier. C'est pourquoi Laura Sangouard, conseillère à la Chambre d'Agriculture du Rhône, a construit des outils ludiques afin de dédramatiser le sujet et d'encourager les échanges.

ENTREPRISE

Nom entreprise :
Chambre d'agriculture
France (APCA)

Chiffre d'Affaires (2017) :
750 millions d'euros de
budget

Effectif (2017) : 150
agents

Pays (siège social) :
France

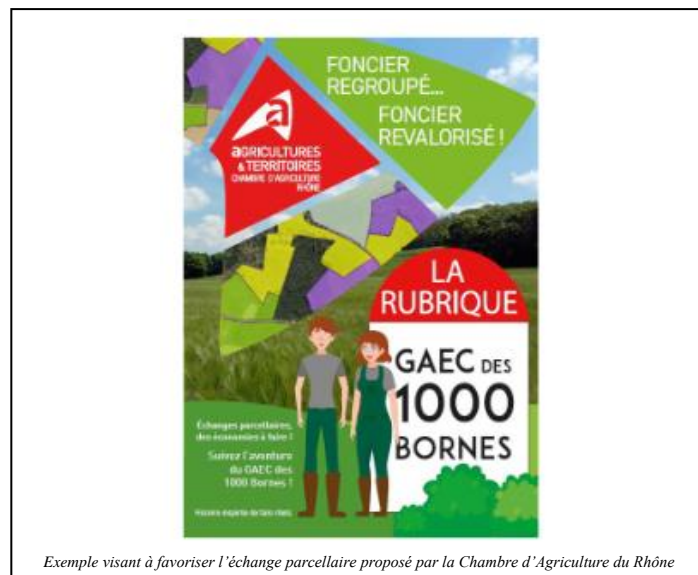
Site internet :
[https://chambres-
agriculture.fr/](https://chambres-agriculture.fr/)

Contact : Chambres
d'agriculture France -
APCA
Iris Roze – 01 53 57 10 51 /
06 09 86 02 26
iris.roze@apca.chambagri.fr



OBJECTIFS

- Promouvoir les avantages des échanges parcellaires
- Désamorcer les appréhensions en amont afin d'animer des opérations de restructuration plus facilement par la suite
- Permettre aux exploitants de faire des économies d'argent et de temps grâce aux échanges parcellaires
- Apaiser certaines situations parfois complexes



Exemple visant à favoriser l'échange parcellaire proposé par la Chambre d'Agriculture du Rhône

DÉMARCHE

Pour un exploitant, un parcellaire dispersé représente un coût de déplacements, de charges de mécanisation et d'efficacité, autrement dit un coût financier majeur.

Afin de favoriser l'échange parcellaire, procédé souple et efficace pour regrouper les parcelles, Laura Sangouard a construit quatre outils de communications :

- Deux livrets (« J'envisage un ou plusieurs échanges, que dois-je faire ? » et « Echanges parcellaires, on a tous à y gagner ! ») sous forme de questions-réponses apportant des informations sur l'aspect réglementaire et sur les avantages d'avoir un parcellaire regroupé.
- Un livret de jeu pour s'informer de façon ludique, contenant un auto-diagnostic, des mots fléchés et des mots mêlés pour aborder de façon originale la question des échanges parcellaires.

Pour en savoir plus

https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=CoMSja_mjQk&feature=youtu.be

- Un exemple de cas concret, diffusé chaque semaine dans l'Information Agricole du Rhône : La rubrique du GAEC de 1000 bornes, une histoire inspirée de faits réels, riches en rebondissements. L'histoire, pour être au plus proche de la réalité et permettre aux exploitants de s'identifier aux personnes, est tirée d'échanges ayant eu lieu lors de réunions avec des exploitants agricoles. Les premiers échos sont favorables. Ce modèle pourra être utilisé par toutes les chambres d'agriculture.

Ces outils s'adressent aux exploitants, aux propriétaires et aux collectivités, et permettent d'aborder un sujet qui inspire des doutes pour l'aborder de manière plus apaisée. Ils peuvent être utilisés tels quels dans d'autres chambres d'agriculture. Leur principe pourrait également être utilisé sur d'autres thématiques jugées sensibles dans le monde agricole (conflit de voisinage, enjeux des documents d'urbanisme). De plus, leur succès permet d'envisager d'élargir l'échange parcellaire à des opérations collectives en plus des échanges bilatéraux.

Laura Sangouard a été récompensée, le 16 décembre 2020, par le réseau APCA lors de la convention Capdev2025 pour son projet sur les échanges parcellaires.

FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- Apporter une vision ludique pour dédramatiser le sujet, donner envie de s'y intéresser et d'agir, éviter une communication basée sur l'aspect réglementaire
- S'appuyer sur la créativité (illustration, humour et innovation)
- Mobiliser les exploitants agricoles avec des guides inspirés de faits réels

| CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE | BÉNÉFICES POUR LA FILIERE |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'organisation du travail de l'exploitant• Réduire les temps de transport et les déplacements• Réduire les coûts économiques• Simplifier les démarches administratives• Valoriser et protéger les terres agricoles en améliorant la structure foncière d'une exploitation et donc son potentiel de reprise | <ul style="list-style-type: none">• Améliorer la cohabitation des usagers de la route• Réduire les transports et ainsi économiser en coûts d'entretien et d'énergie, et réduire les émissions de gaz à effet de serre• Contribuer à la pérennité de l'activité agricole et à une production de qualité• Contribuer à l'entretien des paysages |

Ce document a été réalisé par les membres d'AgroParisTech Service Etudes.

